



# Cahier Technique 9

*Détermination de l'absorption acoustique pour les revêtements par projection pneumatique de laines minérales avec liant*

| Indice de Révision | Date de mise en application |
|--------------------|-----------------------------|
| A                  | 15/03/2013                  |



## Table des matières

---

|  |          |
|--|----------|
| <b>TABLE DES MATIÈRES.....</b>               | <b>2</b> |
| <b>1 PRINCIPE .....</b>                      | <b>3</b> |
| <b>2 RÉFÉRENCES.....</b>                     | <b>3</b> |
| <b>3 MISE EN ŒUVRE DE L'ÉCHANTILLON.....</b> | <b>3</b> |
| <b>4 MÉTHODE D'ESSAIS.....</b>               | <b>3</b> |
| <b>5 EXPRESSION DES RÉSULTATS .....</b>      | <b>3</b> |
| <b>6 RAPPORT D'ESSAIS.....</b>               | <b>3</b> |



## 1 Principe

---

Cette annexe rappelle la méthode d'évaluation des performances acoustiques en absorption de ce type de produit. Elle stipule également le protocole d'essais ainsi que la mise en œuvre spécifique pour ce type de produit.

## 2 Références

---

EN ISO 354 : Acoustique – Mesurage de l'absorption acoustique en salle réverbérante

EN ISO 11654 : Acoustique – Absorbants pour l'utilisation dans les bâtiments – Évaluation de l'absorption acoustique

## 3 Mise en œuvre de l'échantillon

---

Le produit doit être mis en œuvre de manière réaliste (les propriétés d'absorption acoustique d'un matériau dépendent du montage) sur un support approprié non absorbant.

Autour du produit un cadre d'enfermement doit être construit ; il doit être solide non creux et il ne doit y avoir aucun espace libre entre l'éprouvette et le cadre ni entre la paroi de la salle et le cadre. La hauteur du cadre doit correspondre à la hauteur de produit testé.

## 4 Méthode d'essais

---

La mesure du coefficient d'absorption acoustique doit être réalisée conformément aux dispositions et exigences décrites dans la norme EN ISO 354 (2003).

La durée de réverbération moyenne dans la salle réverbérante doit être mesurée avec et sans éprouvette. La mesure de la durée de réverbération sans éprouvette doit cependant être effectuée AVEC le support seul. La mesure de la durée de réverbération avec éprouvette doit être effectuée AVEC le support, l'éprouvette et le cadre d'enfermement.

## 5 Expression des résultats

---

L'expression de l'indice d'évaluation unique  $\alpha_w$  doit être réalisée conformément aux exigences décrites dans la norme EN ISO 11654.

## 6 Rapport d'essais

---

Le rapport d'essais doit contenir les indications définies dans la norme EN ISO 354 (2003).